

*Premier stage: Colon*

ment peuvent être utilisés en culture.

“ Quel va être l'avenir des uns et des autres ?

“ En France, ces jeunes gens devront louer à bail la terre qu'ils occupent. Si elle est en labour, pour 6 hectares ils paieront en moyenne de 550 à 600 francs de loyer ; si elle est en prairie le prix s'élèvera à 650 et même 700 francs. Il leur faudra donc avant d'avoir un sou à eux trouver leurs moyens d'existence et d'un autre côté payer au propriétaire le loyer annuel.

“ Que se passe-t-il au contraire dans la province de Québec ?

“ Le cultivateur n'a pas de loyer à payer. Non seulement il aura pour lui le produit total de ses récoltes,

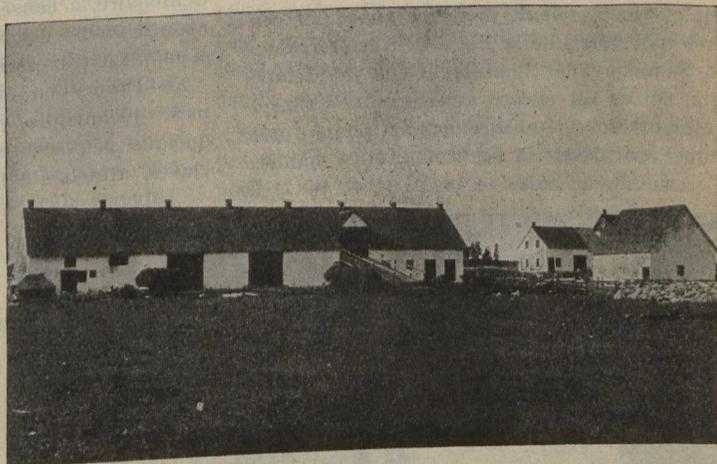
mais encore les recettes qu'il pourra retirer de la vente du bois qu'il fait l'hiver. C'est dire qu'en France, quand il peut vivre et payer son propriétaire, le petit cultivateur ne fait guère que travailler pour celui-ci, et il lui est impossible de mettre de côté assez

d'argent pour acquérir plus tard une propriété.

“ Au contraire, dans la province de Québec, le petit cultivateur a pour lui tous ses revenus, il s'agrandit en un mot tous les jours, et c'est ainsi que nous voyons au bout de quelques années, des gens qui n'avaient pas le sou et qui cependant deviennent propriétaires rapidement de fermes évaluées à 30,000 ou 35,000 francs.

“ Bien entendu dans la province de Qué-

bec, comme partout ailleurs, la richesse ne tombe pas d'un coup du ciel ; les premiers temps sont durs, mais il y a au moins cette heureuse perspective que des gens qui travaillent pendant quelques années peuvent facilement s'assurer non seulement leur exis-



*Second stage: Cultivateur aisé*

tence, mais devenir de bons propriétaires à l'aise.

“ Aujourd'hui, grâce aux chemins de fer qui sillonnent la province, dans tous les sens, et qui permettent le transport en gros des denrées sur les principaux centres de con-